

Le destin du curé Étienne Chartier

Gilles Boileau

Volume 4, numéro 2, juin 1998

Gens et lieux du pays d'En-bas-de-Québec : la Côte-du-Sud

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11230ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boileau, G. (1998). Le destin du curé Étienne Chartier. *Histoire Québec*, 4(2), 13–15.

Le destin du curé Étienne Chartier

PAR GILLES BOILEAU

Nous connaissons peu de la vie de celui qui fut appelé parfois «l'aumônier des Patriotes», l'abbé Étienne Chartier. Nous savons que ce jeune prêtre avait fait sienne la cause des Patriotes du Nord de Montréal au moment des événements de 1837. Curé de Saint-Benoît –petit village du secteur nord de la plaine de Montréal où habitaient de nombreux Patriotes, dont le notaire et député Jean-Joseph Girouard– il était devenu l'un de leurs chefs les plus véhéments. Mais au moment où les militaires de la reine Victoria tirèrent un premier coup de canon, Chartier prit la fuite pour se retrouver quelques jours plus tard aux États-Unis. Ce que l'on sait moins, c'est qu'avant de devenir curé de Saint-Benoît, le jeune ecclésiastique avait passé quelques mois au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ce bref séjour sur la Côte-du-Sud nous aide à mieux le connaître et à comprendre son attitude lors du mouvement insurrectionnel de 1837. Nous avons jugé utile de nous arrêter brièvement sur «un moment précis» de la vie de ce prêtre dont on ne peut au moins mettre en doute les bonnes intentions et surtout le dynamisme.

Né à Saint-Pierre-du-Sud, comté de Montmagny, le 26 décembre 1798, Étienne Chartier, après avoir fait ses études classiques au Séminaire de Québec, fut admis à l'étude du droit. Il fut donc avocat avant d'être prêtre. Il avait 30 ans au moment de son ordination sacerdotale. Il arriva à Saint-Benoît en septembre 1835 et y fut curé jusqu'au 15 décembre 1837 alors qu'il prit le chemin des États-Unis. Sa carrière fut fort mouvementée. Après ses voyages en France et son séjour aux États-Unis, il revint au Canada où il fut d'abord curé de la paroisse de Mont-Saint-Grégoire. Décédé à Québec le 6 juillet 1853, il repose dans le petit cimetière de Saint-Gilles de Lotbinière.

En vérité, Étienne Chartier a surtout commencé à faire parler de lui lorsqu'il était directeur du collège classique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Mais son séjour sur la Côte-du-Sud fut de courte durée, c'est-à-dire de juin 1829 à septembre

1830. Il dut quitter le collège un peu comme il quitta la paroisse de Saint-Benoît. Si nous connaissons assez bien –dans la vie de Chartier– l'épisode de 1837, nous connaissons moins bien –ou à peu près pas– l'épisode de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On comprend beaucoup mieux le comportement de l'abbé Chartier en 1837 quand on sait ce qui s'est passé durant son séjour au collège de Sainte-Anne. Le destin de cet homme semblait déjà tout tracé. Comme l'écrivait M. Aegidius Fauteux, on peut dire *«que toute la genèse de son attitude en 1837 se trouve déjà dans son célèbre discours de Saint-Anne prononcé neuf ans plus tôt»*.

Le fondateur du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, l'abbé Charles-François Painchaud, fut nommé curé de «Sainte-Anne-de-la-Grande-Anse» en 1814. Dès son arrivée, le nouveau curé se mit en tête de doter sa région d'une grande maison d'enseignement. Les travaux de construc-

tion du futur collège commencèrent en juin 1827. Il fallait trouver un directeur pour ce tout nouveau collège. C'est alors que M. Painchaud pensa au jeune diacre Étienne Chartier, alors étudiant au Grand Séminaire de Québec où déjà il se faisait remarquer par son intelligence vive. Étienne Chartier, avocat et futur prêtre, fut donc désigné comme directeur du Collège de Sainte-Anne par Mgr Panet, évêque de Québec.



L'abbé Étienne Chartier [1798-1853], premier directeur du Collège de Sainte-Anne.
Source : Archives du Collège de Sainte-Anne

C'est l'abbé Chartier qui allait être chargé de mettre en application le programme éducatif particulier imaginé par l'abbé Painchaud et rendu public dans un manifeste en date du 1^{er} juillet 1828. Dans ce nouveau collège, il n'y aurait pas de châtiments corporels et les élèves n'auraient aucun costume spécial à porter. L'ouverture des classes se fit en 1829. Il y eut bénédiction solennelle de l'institution par Mgr Signay, évêque coadjuteur de Québec, qui célébra une messe pontificale dans l'église paroissiale en présence d'une foule immense accourue de toutes les paroisses voisines. De l'église, on se rendit en procession au collège où l'allocution d'inauguration fut prononcée par l'abbé Chartier.

C'est alors que commença la grande aventure de l'abbé Étienne Chartier.

Le fameux discours de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

C'est donc au jeune abbé Étienne Chartier que revint l'insigne honneur et le privilège redoutable de prononcer l'allocution de circonstance lors de l'inauguration du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, devant une foule considérable de dignitaires civils et religieux. La lecture de ce discours – ou du moins de ses passages les plus « délicats » – nous permet de découvrir le tempérament et les opinions politiques de celui qui sera plus tard curé de Saint-Benoît. Dans ces quelques phrases, le jeune directeur du nouveau collège ne cache pas ses sentiments et fustige les Britanniques. Il en profite « pour s'attaquer à l'oligarchie anglaise qu'il rend responsable des maux de la colonie », comme le souligne l'historien Richard Chabot, dans le *Dictionnaire biographique du Canada*. Voici les passages les plus significatifs de cette allocution...

animée d'un tel esprit public que chaque individu s'identifie avec la nation, que la gloire et l'importance acquises par le corps en général, chaque particulier se l'approprie ; quelle sympathie pouvait-on attendre entre ces fiers bretons et une province sortie d'une nation ennemie et toujours rivale ?

Ils devaient naturellement tendre à établir en Canada l'ilotisme politique, comme ils l'ont essayé naguère sous un chef trop facile. Forts d'une supériorité que leur donnait une plus profonde connaissance des institutions anglaises substituées aux institutions françaises dans le pays, forts surtout d'une éducation supérieure à celle de

la masse des Canadiens, qu'est-ce que ceux-ci pouvaient attendre d'eux ? Le mépris, qu'ils ne nous ont pas épargné depuis la conquête.»

Un discours inaugural controversé

PAR ÉRIC LORD

Après avoir félicité les citoyens de Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour le zèle qu'ils ont mis à la construction du Collège, Chartier, dans son discours, étale les avantages et la nécessité de l'éducation pour le Canada. D'une part, celle-ci procure à l'individu qui en est imbu une facilité dans la conduite de ses affaires temporelles puis, d'autre part [et c'est sur ce point que le document prend toute sa valeur], l'éducation permet de concurrencer la nation «ennemi» qui partage le territoire canadien, et ce, afin d'affranchir les francophones de «l'esclavage» politique dans lequel ils sont maintenus. Puis finalement, l'éducation, lorsque mise entre les mains de l'Église, permet d'échapper aux «horreurs» de la révolution française et du libéralisme doctrinaire qui en découle. Chartier secoue ainsi une bonne partie des membres des professions libérales et relève par le fait même le paradoxe de l'ecclésiastique libéral qu'il est.

Le discours prononcé à l'occasion de la bénédiction du Collège coïncide avec une période de transition pour le Canada français. Depuis la mise en place du système parlementaire et la perte de prestige de la classe seigneuriale, les membres des professions libérales étendent leur influence sur leurs compatriotes. Animée d'idées libérales, cette nouvelle classe dominante entre en conflit avec les élites traditionnelles et ce, tant du côté anglophone que du clergé canadien français. [...]

En somme, ce discours inaugural revêt un intérêt tout particulier, puisqu'il fait ressortir différents courants idéologiques de la colonie, en plus d'annoncer le climat que connaîtra la décennie marquée par les troubles révolutionnaires de 1837-1838.

Éric Lord est originaire de Tourville et était étudiant en histoire à l'Université de Sherbrooke au moment d'écrire ces lignes qui sont tirées d'un article publié dans Le Javelier, volume VI, numéro 2, mai 1990.

«[...] Environnés d'une population étrangère, aussi différente avec nous de religion et d'habitudes que d'origine, fière de sa puissance et de sa prééminence acquise sur les autres nations, orgueilleuse de ses lumières, de ses richesses et de ses succès,

Une lutte devait nécessairement s'en suivre. Quelle différence, quel respect devait-on attendre d'eux pour les droits d'une province que leur intérêt particulier et leur orgueil national leur suggéraient de regarder et de traiter en province conquise?

bureaucratie britannique. Le fondateur du collège, l'abbé Painchaud, dut défendre son jeune directeur devant le gouverneur Sir James Kempt. Les esprits finirent par retrouver un brin de sérénité et l'abbé demeura à son poste... pour un certain temps.

L'abbé Chartier fut en effet invité à quitter assez rapidement ses fonctions de directeur des études du collège. Commença alors pour lui une certaine errance : auxiliaire à Saint-Nicolas [septembre et octobre 1830], vicaire à Vaudreuil [octobre 1830 à mars 1831], curé de Sainte-Martine [mars 1831 à septembre 1833], de Saint-Pierre-les-Becquets [septembre 1833 à septembre 1834], de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup [septembre 1834 à juin 1835], enfin curé de Saint-Benoît avec desserte de Saint-Hermas [septembre 1835 à décembre 1837]. Puis ce fut l'exil aux États-Unis...

Nous n'aborderons pas son séjour à Saint-Benoît, mais nous savons qu'il y fut très malheureux et qu'à plus d'une reprise, et avant les événements de décembre 1837, il pria instamment Mgr Bourget de le retirer de cette paroisse. Au cours d'un furtif mouvement de découragement, il accusa même son évêque d'avoir usé ses forces et sa patience. Peut-être n'avait-il pas tort de penser ainsi.

La conduite étonnante d'Étienne Chartier a suscité à son endroit des jugements très sévères. Mais cet homme ne devait pas avoir que des défauts. Lors de son séjour aux États-Unis, l'évêque du diocèse de Vincennes, dans l'Indiana, ne lui avait-il pas confié le poste de supérieur de son séminaire diocésain ?

Dans son Dictionnaire, l'abbé Allaire parle de la distinction et de la vertu de l'abbé Chartier : *«Homme de grands talents, mais tout de feu, capable de tout, mais inconstant, on ne peut plus. Il ne donna jamais la mesure de ce qu'il aurait pu accomplir avec plus de pondération. Son éloquence était de force à emporter toutes les convictions.»*

Pour en apprendre davantage sur ce personnage méconnu mais qui joua un rôle important dans notre histoire, on peut consulter quelques notes assez brèves mais riches de contenu : ainsi dans son *Histoire du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière*, l'abbé Wilrid Lebon y consacre quelques pages que nous ne pouvons pas ignorer. Puis il y a la courte biographie rédigée par Richard Chabot dans le *Dictionnaire biographique du Canada*; l'article que lui consacre Francis-J. Audet dans *Les Cahiers des Dix* [1941] et enfin un autre article paru dans le *Canada français* [Québec, 1937-1938] sous la plume de Pascal Potvin et intitulé «L'aumônier des patriotes de 1837».

Le piano de l'empereur François-Joseph

Le piano-concert, peut-être unique, a été commandé, vers la fin du 19^e siècle, par l'empereur François-Joseph de l'Empire Austro-Hongrois. D'après la tradition orale, il faisait partie d'une série d'une dizaine de pianos, fabriqués à la main, à Vienne. C'était soit pour meubler les châteaux, soit pour faire des cadeaux à certains pays. Aujourd'hui, on l'admire dans le grand salon du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Comment un tel bijou est-il parvenu à La Pocatière ? Nous n'avons pas de documents écrits, mais un témoignage oral apporte une explication. L'impératrice Zita s'est réfugiée à Ottawa pendant la guerre de 1939-1945. Elle a fait venir le piano pour l'enseignement à ses filles. En quittant le pays, elle l'a donné à son confesseur, Mgr Alphonse-Marie Parent. Ce dernier l'a échangé pour un instrument plus petit, au magasin Lindsay. Ne trouvant pas d'acheteur, M. Lindsay chargea son vendeur, M. Léo Hudon, de le donner à quelqu'un qui paierait le transport. M. Hudon a donc offert le piano à son frère, l'abbé Jean-Charles Hudon, curé à Tourville.

Lors d'une souscription organisée par le Collège de Sainte-Anne, en 1953, l'abbé Léon Destroismaisons a fait les arrangements pour l'acquisition de cet instrument. On signale dans les annales du Collège que le prix payé fut de 600 \$. Ce piano est d'une facture remarquable. À l'intérieur, on reconnaît la marque d'origine... Un écusson doré présente un texte de plusieurs lignes : il s'agit peut-être des pays à qui l'empereur François-Joseph aurait pu offrir un de ces pianos fabriqués sur commande à Vienne.

Source: Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Le berceau de Kamouraska

Il faut dire qu'au tout début l'église et le Village furent construits un mille et demi à l'est de l'emplacement actuel. Les premiers colons avaient bâti une petite église en bois, mais comme le sol était trop mou ils furent obligés de construire une église avec des fondations plus solides. Elle s'écroula elle aussi. Il y avait beaucoup trop d'inconvénients à cet endroit ; alors ils mouvèrent sur le bout du Cap en 1791. Nous savions bien qu'il y avait eu un cimetière.

Un jour, le bonhomme Landry, qui possédait la terre, arracha un crâne avec la pointe de sa charrue, en labourant autour du tas de roche provenant de l'église. Par peur des revenants, il ne voulut plus labourer à cet endroit. Beaucoup plus tard, des fouilles ont permis de bien délimiter l'ancien cimetière. Nous appelions cet endroit le Berceau.

Jos-Phydime Michaud, Kamouraska de mémoire, *Boréal-Express*, Montréal, 1981.